

CAP Maintenance des Matériels Option Matériels de Parcs et Jardins

Accès à la formation

C'est une formation en 2 ans après la classe de troisième.

Objectifs de la formation

Le titulaire du CAP "Mécanicien en Matériels de Parcs et Jardins" est amené à exercer des activités au niveau de l'ouvrier qualifié dans le cadre de tâches de maintenance préventive et corrective des matériels. Les tâches qui lui sont confiées sont accomplies :

- Soit dans un atelier où les matériels sont réceptionnés pour entretien, réparation ou rénovation.
- Soit sur le terrain même où évoluent ces matériels, avec l'outillage strictement nécessaire.

Selon les conditions ou les lieux où s'exerce son activité, le mécanicien est appelé :

- Soit à assurer seul l'entretien, la réparation, l'essai et la mise en œuvre des matériels.
- Soit à participer à cette activité sous le contrôle et les directives d'un encadrement technique.

Des périodes de formation en entreprise sont prévues au cours de la scolarité et font partie intégrante de la formation.

Horaires hebdomadaires

35 heures au maximum dont 17 à 20 heures en enseignement professionnel. (horaires indicatifs sur les deux années de formation)

Poursuites d'études

En utilisant ses capacités professionnelles et les possibilités offertes par la formation continue, le Mécanicien en Matériels de Parcs et Jardins pourra progresser dans la hiérarchie de ce secteur.

CAP Peinture en carrosserie



Bac Pro Maintenance des Véhicules Automobiles(Option : Voitures Particulières)



Accès à la formation

C'est une formation en 3 ans après la classe de troisième.

Objectifs de la formation

Le titulaire du Bac Professionnel MVA doit être capable de :

- Proposer l'adaptation d'un processus de diagnostic ou d'intervention.
- Déclencher une procédure de maintenance en estimant son coût. - Établir et maintenir des relations directes avec le client. - Utiliser les outils informatiques.
- S'adapter à l'évolution constante des matériels et des méthodes.

Les exigences de la formation

Le candidat doit être en mesure :

- D'acquérir la maîtrise de l'utilisation des langages du technicien.
- De comprendre l'organisation fonctionnelle et structurelle des différents systèmes d'un véhicule.
- De connaître les solutions technologiques utilisées dans le domaine des véhicules.
- De bien maîtriser les techniques de l'expression orale et écrite. - D'avoir une bonne connaissance d'une langue étrangère.

Des périodes de formation en entreprise sont prévues au cours de la scolarité et font partie intégrante de la formation. Une partie des épreuves de l'examen terminal est subie sous la forme d'un contrôle en cours de formation.

Horaires hebdomadaires

35 heures au maximum dont 14 heures en Sciences et Techniques Industrielles. (horaires indicatifs sur les deux années de formation)

Débouchés et Métiers

Technicien hautement qualifié exerçant dans :

- Les garages de mécanique automobile.
- Les concessionnaires automobiles.
- Les entreprises possédant une flotte automobile importante.

Bac Pro Réparation des Carrosseries.

Accès à la formation

C'est une formation en 3 ans après la classe de troisième ou après l'obtention du CAP Réparation des Carrosserie.

Objectifs de la formation

Le titulaire du Bac Professionnel Carrosserie doit être capable de :

- Accueillir le client.
- Organiser et gérer la réparation.
- Planifier les travaux.
- Mettre en oeuvre des moyens de contrôles des carrosseries.
- Approvisionner les postes de travail..
- Contrôler et améliorer la qualité.

Les exigences de la formation

Le candidat doit être en mesure :

- D'acquérir la maîtrise de la gestion de la réparation.
- D'acquérir la maîtrise complète des moyens de réparation tant en tôlerie qu'en peinture.
- De bien maîtriser les techniques de l'expression orale et écrite.
- avoir un esprit d'ouverture, de dialogue et d'intégration au sein d'une équipe.

Des périodes de formation en entreprise font partie intégrante de la formation.

Une partie des épreuves de l'examen terminal est subie sous forme de CCF.

Horaires hebdomadaires

35 heures au maximum dont 12 heures en Sciences et Techniques Industrielles. (horaires indicatifs sur les deux années de formation)

Débouchés et Métiers

Technicien hautement qualifié exerçant dans les carrosseries, les concessions automobiles et véhicules industriels, les entreprises du domaine privé ou public possédant une flotte importante d'automobiles.